quet. Mme Lefère, a porté plainte contre des Roubaisiens qui ont brisé les carreaux de son estaminet. Une enquête est ouverte.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Répétition mercredi, à huit heures et demie. Présence indispensable. Mise à l'étude des nouveaux morceaux.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — La réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique aura lieu, vendredi soir, à huit heures, et non jeudi.

TOURCOING

MARIAGE. — Mardi matin, a eu lieu, en l'église Saint-Christophe, le mariage de M. Paul Wattinne avec Mlle Marie Frys. Les témoins étaient : Pour le marié, MM. Emile Rasson, fabricant, et Charles Wattinne, négociant, ses oncles ; Pour la mariée, MM. Paul et Louis Frys, négociants, ses frères. La cérémonie s'est faite dans la plus stricte intimité, à cause des deuils de famille.

SOUSCRIPTION NATIONALE EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE LA MARTINIQUE. — *Première liste.* — Souscription municipale, 500 fr. ; Dessauvages Jules, maître trieur, 2 fr. ; Maison A. Pille et Adam frères, négociants, 100 fr. ; Dessauvages Louis, conducteur aux tramways, 1 fr. ; Dépinoy Louis, trieur, 1 fr. ; Dépinoy Marguerite, sans profession, 0 fr. 25 ; Dépinoy Madeleine, tailleuse, 0 fr. 25 ; Dépinoy Jeanne, écolière, 0 fr. 25 ; Dépinoy Jean, cocher, 0 fr. 25 ; Spéneux Arthur, commissaire de police, 2 fr. Total de la première liste, 607 francs.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES de l'École Industrielle de Tourcoing avait organisé pour les sociétaires et leur famille une intéressante excursion à Ostende et Middelkerque qui a eu lieu dimanche dernier. Partis à 6 h. 30 de Tourcoing, les excursionnistes sont arrivés à Ostende à 8 h. 18 et là se sont divisés en groupes et ont visité les bassins et les divers monuments de la ville ; ils se sont ensuite embarqués pour Middelkerque dans un train spécial de la ligne des tramways électriques d'Ostende littoral. Excellent dîner à l'Hôtel de la Plage fort apprécié par les convives dont l'appétit était aiguisé par la promenade du matin. Après dîner le programme comportait : « Promenade sur la plage, jeux et divertissements variés » ; malheureusement, le mauvais temps n'a permis de réaliser que la première partie et les divertissements furent forcément limités et ont eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel. La partie principale a été une amusante course aux crabes. A 5 heures et demie, les sociétaires sont revenus à Ostende pour reprendre le train de 6 heures 03 qui les ramenait à Tourcoing, enchantés de leur journée.

LE MOUVEMENT SYNDICAL. — « Le lainage », dont le siège est établi rue du Beun-Pain, 316, a fait le dépôt à l'Hôtel de Ville des statuts de son syndicat.

UN REPRÉSENTANT DE COMMERCE ESCROQUÉ. — Sur la plainte de M. Ernest Denis, négociant en laines rue de Gand, M. Delattre, commissaire de police du deuxième arrondissement, a dressé procès-verbal à la charge d'un représentant de commerce, nommé Charles Pochon, demeurant rue de l'Alouette, à Roubaix.

A deux reprises différentes, dans le courant du mois d'avril, Pochon se présenta chez M. Denis, où, sous le nom de Charles Hillier, il se fit remettre, sur la recommandation d'un gros négociant, pour une centaine de francs de marchandise lui garantissant le placement. M. Denis lui remit aussitôt la marchandise, mais, quelques jours plus tard, il s'aperçevait qu'il avait été la dupe d'un escroc. Pochon non seulement avait pris un faux nom, mais il avait aussi indiqué une fausse adresse. L'enquête de la police a amené la découverte de la retraite de l'habile escroc.

A LA FRONTIÈRE. — Mardi soir, les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière un convoi de trois expulsés dont une femme.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de M. R. Fallot, filateur, rue Winoc-Choquel, un ouvrier, Denis Gaunce, 19 ans, domicilié à Roubaix, rue des Halles, s'est contusionné la plante du pied droit contre un bac. Quelques jours de repos lui ont été prescrits.

— A l'usine de M. Valentin Rousseel, place Thiers, un jeune ouvrier, Louis Tack, 17 ans, demeurant rue Ampère, s'est blessé au genou gauche par suite d'une glissade sur un rail. Un repos de huit jours a été prescrit au blessé.

— A la filature de MM. L. et F. Motte frères, un rattacheur, Alfred Cuvère, 22 ans, s'est blessé à la pulpe du medius gauche. Une incapacité de travail de six jours lui a été prescrite.

— Chez M. Noël-Parent, un mécanicien, Gustave Bernard, âgé de 16 ans, demeurant rue de Paris, 130, a été fait une piqûre à la paume de la main gauche. Un repos de dix jours lui a été ordonné.

LES ÉPAVES. — Mardi dans l'après-midi, vers une heure, deux écoliers nommés Paul Ottewaert et Leon Poupart, demeurant rue du Hallot, ont trouvé sur la berge du canal, près du pont de l'Espierre, un veston en cheviotte noire et une casquette en drap gris foncé presque neuve. Ces objets ont été déposés au poste central de police.

— Une ménagère, Marie Dembloque, a trouvé, vers trois heures et demie de l'après-midi, rue de l'Industrie, une bobine de laine qu'elle a déposée à la permanence de police.

— M. Romain Hurstmans, demeurant rue du Chêne-Hompêne, 148, a trouvé un parapluie de dame qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

— Une écolière, Justine Leman, demeurant rue de la Marlière, 60, a déposé au poste de police de la Croix-Rouge une bourse d'une certaine valeur qu'elle a trouvée place de la Croix-Rouge.

— Mme Campion, sage-femme, rue du Midi, tient à la disposition de son propriétaire, un porte-monnaie en cuir noir contenant une petite somme d'argent qu'elle a trouvé rue Faidherbe.

— M. Desire Coussement, demeurant rue de l'Ermitage, a trouvé dans son jardin une échelle qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Mardi matin, il est arrivé aux halles : pois, 400 kil. ; fraises, 10 kil. ; cerises, 30 kil. ; artichauts, 200 ; camemberts, 120 ; choux, 250 ; oseille, 1 panier.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé contravention contre les nommés P... V..., 23 ans, tisserand, rue de Gand, et L... D..., 23 ans, tisserand, domicilié à Roubaix, pour avoir organisé un groupe de cyclistes circulant sans être sonnés en cortège.

Communications

TOURCOING. — Fanfare « Les Intimes ». — Répétition générale ce soir à 8 heures 1/2 précises. Décision à prendre pour la promenade flamande du 29 juin à laquelle la Fanfare est convoquée. Présence indispensable.

— A la Jeunesse Catholique. — Le Comité de la Jeunesse Catholique se réunira aujourd'hui mercredi à huit heures et demie du soir, à la Maison des Œuvres. — Ordre du jour : les religieux et la liberté d'enseignement. Discours par un membre du groupe.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES BRISEURS DE RÉVERBÈRES. — Depuis un certain temps, des plaintes sont adressées par la Compagnie du gaz à propos de bris de glaces aux réverbères de la commune. Jeudi après midi, M. Dubusoulois, commissaire de police, en recevait une nouvelle pour trois autres carreaux cassés dans le chemin du Lazaro. L'enquête fit connaître les auteurs qui, naturellement, sont des jeunes gamins d'une dizaine d'années. Mardi matin, il les appela à comparaître devant lui en compagnie des parents et après une sévère admonestation, les relâcha, à condition que les parents feraient remplacer les glaces brisées.

RONCQ

EXTINCTEUR CONTRE L'INCENDIE. — Le Maire de Roncq donne avis à ses administrés qu'une expérience de l'extincteur à mains « Le Rapide », système Fleury Legrand, de La Madeleine-lez-Lille, sera faite, sur la place de la Mairie, jeudi matin, 19 courant, à onze heures.

MANŒUVRES COUPABLES. — Après une très longue et laborieuse enquête de police, une femme de la commune vient d'être arrêtée, en vertu d'un mandat d'amener délivré par le Parquet, sous la grave inculpation d'avoir pratiqué des manœuvres abortives. Cette femme, qui a fait des aveux complets, a été incarcérée à la gendarmerie d'Halluin en attendant son transfert à Lille.

LES ÉPAVES. — Un jeune garçon de 14 ans, Augustin Planeq, demeurant chemin latéral, a trouvé dans la rue des Chats-Huants, une montre en argent qu'il a déposée au commissariat de police.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN FEU DE CHEMINÉE. — Mardi soir, vers six heures et demie, la ville était mise en émoi par les appels du tocsin. Un feu de cheminée venait de se déclarer chez M. Edmond Lemettre, au chemin du Loup. Les pompiers arrivèrent aussitôt sur les lieux, mais leurs services furent inutiles ; une poignée de sel avait suffi pour éteindre ce commencement d'incendie qui n'a occasionné aucun dégâts.

COMINES

UNE ATTAQUE NOCTURNE. — Dans la soirée de dimanche, vers onze heures, M. Gustave Opsommer, garçon boucher chez Mme Veuve Duripont-Vandamme, rue Dhulupin, se tenait sur le seuil de sa porte, lorsque cinq hommes qui passaient vinrent, sans provocation de sa part, le jouer de coups. Il reçut d'abord de l'un d'eux un coup de talon dans la figure qui l'étourdit : M. Opsommer, doué d'une force herculéenne, aurait facilement eu raison de ses adversaires, s'il n'avait été pris à l'improviste. Les agresseurs traînèrent ensuite leur victime en face de l'estaminet du Cheval Blanc, situé à une centaine de mètres de son habitation, et lui portèrent d'autres coups de pied et des coups de poings. Aux cris poussés par M. Opsommer, les consommateurs du café de la « Tranquillité » arrivèrent sur la rue et mirent les assaillants en fuite. Le blessé, qui avait la figure ensanglantée, fut transporté et soigné à l'estaminet de la « Tranquillité », et ce n'est que lundi soir qu'il porta une plainte à la police. Les renseignements fournis par M. Opsommer, permettront probablement de mettre la main sur les coupables.

M. le docteur Mulliez, qui a examiné le blessé, a constaté des contusions sur différentes parties du corps, sans toutefois amener d'incapacité de travail.

SAINTE-MARGUERITE

CARROUSEL. — C'est le dimanche 29 juin qu'aura lieu le carrousel en voiture qui avait été annoncé pour le 22 courant. Nous rappelons que 100 francs seront répartis entre les gagnants. Le cortège partira à trois heures de l'estaminet du Commerce, tenu par M. Jules Wiérens.

L'ORAGE DE MARDI

A ROUBAIX

Pour faire suite et, — espérons-le, — pour mettre un terme au temps affreux que nous subissons depuis une dizaine de jours, un orage s'est déchaîné, mardi après-midi, vers deux heures et demie, sur notre région. Une grosse averse de grêle est tombée pendant une dizaine de minutes. On ne signale pas d'accident.

DANS LE CANTON DE LANNOY

L'orage a sévi avec intensité sur la région élevée du canton de Lannoy. La pluie diluvienne qui est tombée pendant près de vingt minutes était accompagnée de grosse grêle. Les potagers ont beaucoup souffert. Les arbres fruitiers et les fraisiers surtout, ont été fort endommagés.

La foudre est tombée sur un tramway électrique de la ligne de Lannoy. A Lys, plusieurs fermes du hameau de Cohem ont été inondées. Quant aux caves remplies d'eau, on ne les compte plus. La place de la gare de Lannoy était transformée en un véritable lac.

A MOUSCRON

Au plus fort de l'orage, dans l'après-midi de mardi, vers quatre heures, la foudre est tombée sur la cheminée de la maison habitée par M. Pierre Cayzede, douanier, rue des Près. Le fluide électrique est ensuite descendu le long de la toiture en brisant deux rangées de tuiles et a communiqué le feu à la charpente de la maison contiguë habitée par M. Louis Destailleurs, charpentier. Des ouvriers voisins ont pu éteindre facilement ce commencement d'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

Un Terrible Accident à Lille

UN HANGAR QUI S'ÉCROULE

UN MORT. — QUATRE BLESSÉS

Un accident très grave, qui aurait pu être une véritable catastrophe, s'est produit, mardi matin, vers dix heures un quart, dans une dépendance de la filature de coton de M. Lefebvre-Hoverd, rue Leon-Gambetta, n° 284, à Lille.

Un hangar, bâti en planches et recouvert de tuiles, mesurant dix mètres de long sur cinq de large, s'est écroulé alors que des ouvriers commençaient à le démolir pour rebâtir sur son emplacement un autre hangar en briques.

L'accident

Mardi matin, vers dix heures un quart, deux menuisiers étaient montés sur une échelle double et démolissaient le plafond en planches, tandis que des maçons étaient occupés aux fondations nouvelles. Soudain un craquement se fit entendre et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le hangar s'écroulait avec un bruit sourd, ensevelissant trois maçons et les deux charpentiers. La position de ces derniers était beaucoup plus critique que celle des maçons qui étaient protégés par des cuves de mortier qui retenaient à 50 centimètres du sol la lourde charpente.

Les secours

On ne s'était pas aperçu de l'accident dans l'usine ; seul, un professeur de l'établissement de Dom Bosco en avait été témoin. Il informa aussitôt le directeur, Dom Bologne, qui se rendit immédiatement à la filature et organisa les secours. Il retira lui-même, avec une peine infinie, l'un des menuisiers, un vieillard de 71 ans, Désiré Ducatillon, qui avait la tête entassée dans la terre et le corps recouvert de tuiles et de planches. Il lava le visage de la victime et la fit transporter dans l'une des salles de l'usine où quatre docteurs lui donnèrent des soins.

Le second ouvrier menuisier, Adolphe Vankem, fut retiré de dessous les décombres dans un état pitoyable. Quant aux trois maçons, qui, nous l'avons dit, avaient été protégés par les cuves de mortier, ils furent dégagés sans trop de mal, à l'exception de Louis Dardenne, qui fut trouvé la tête dans un bac à mortier et se plaint de douleurs internes.

La mort

Dom Bologne administra l'Extrême-Onction au pauvre Ducatillon, dont l'état était désespéré. Le malheureux avait la poitrine défoncée, de nombreuses côtes fracturées, de plus il avait un bras broyé et des contusions multiples sur tout le corps, principalement à la tête. Il fut transporté à l'hôpital Ste-Eugénie où il mourut à une heure sans avoir repris connaissance.

Les blessés

Adolphe Vankem a la jambe et l'épaule gauches fracturées et des contusions graves à la tête. Louis Dewattine, âgé de 32 ans, ouvrier maçon, demeurant rue de Flandre, 32, porte des blessures à la poitrine et à la jambe gauche ; il a pu regagner son domicile, ainsi que ses deux compagnons, Louis Havez, rue Saint-Hubert, 7, et Louis Dardenne, rue Van Dyck, 12, qui portent de nombreuses contusions assez graves.

Auguste Dardenne, frère du dernier, ainsi que trois manœuvres, ont pu se sauver. M. Roussenac, commissaire de police, a ouvert une enquête sur cet accident.

LILLE

LA SANTÉ DE M. TH. BARROIS. — Le bulletin suivant a été publié, mardi matin :

« Etat stationnaire sans aucun symptôme alarmant. Nous continuons à espérer convalescence prochaine. La situation générale est très satisfaisante. — Docteurs : CHANTEMESSE et COUVEUR. »

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE. — Du 8 au 14 juin, dix personnes sont mortes de la variole. Toutefois, le nombre des décès est beaucoup diminué : 4 cas dans le quartier de l'Hôtel de Ville ; 4 cas pour la Gare et St-Sauveur ; 5 à Wazemmes ; 2 à Moulins, et 2 à Esquermes et à Fives, soit 17 en tout.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS A LA LIGNE DU NORD. — Voici le texte de la pétition que les pêcheurs de la région du Nord ont adressée aux conseillers généraux, à la suite de la réunion de dimanche :

« Le Comité départemental des pêcheurs à la ligne, comprenant les présidents de 415 associations de pêcheurs du département du Nord, qui poursuivent toutes un but absolument désintéressé, a l'honneur de vous exposer que la France, qui devrait consommer annuellement 30 à 35 millions de poissons d'eau douce, n'en consomme plus que 10 à 12 millions, par suite de la disparition du poisson de nos marais.

» Alors que nous avons les plus belles rivières du monde, nous sommes tributaires de l'étranger pour environ 6 millions.

» Nous avons l'honneur, messieurs, d'appeler votre bienveillante attention sur cette situation qui porte préjudice aux 1.500.000 pêcheurs à la ligne en France.

» Ajoutons qu'il devrait y avoir dans nos cours d'eau une richesse piscicole d'une valeur supérieure à cinq ou six millions de francs et que le loyer de nos rivières navigables ne rapporte même pas à l'Etat un million de francs ; qu'il n'y a dans toute la France, que 325 gardes-pêche pour 41 départements ; qu'il serait très facile d'offrir un salaire à plus de cent mille Français qui vivraient de la richesse de nos cours d'eau. Aussi, le syndicat central des présidents des sociétés de pêcheurs de France s'occupe-t-il avec le concours de l'Etat de remédier à cette situation.

» Le rôle de notre comité départemental est d'étudier les moyens de remédier à la situation actuelle, de récompenser les agents qui aident à la répression du braconnage, en un mot d'agir et de créer des ressources destinées à réprimer le braconnage qui règne toujours en maître dans le pays.

» C'est pourquoi les soussignés, membres du comité départemental des pêcheurs du Nord, ont l'honneur de s'adresser au conseil général, dans le but d'obtenir une subvention dont l'emploi sera déterminé au mieux de l'intérêt général, lors d'une nouvelle assemblée des présidents des comités du Nord.

» Nous vous prions de bien vouloir agréer, messieurs, l'assurance de notre haute considération. »

(Suivent les signatures des présidents ou délégués des sociétés de pêcheurs à la ligne de notre département.)

UN AUDACIEUX PICKPOCKET. — Un nombreux rassemblement s'était formé, lundi soir, rue des Manneliers, autour d'un homme qui était atteint d'une crise d'épilepsie. Entre autres personnes se trouvait, avec sa femme, M. Octave Honvroty, filateur dans l'Eure, de passage à Lille. Lorsqu'il sortit du groupe, il constata avec stupéfaction que sa chaîne et sa montre en or, d'une valeur de cinq cents francs, lui avaient été enlevées.

UN APPRENTI ASPHYXIÉ A HELLEMMES. — Un apprenti menuisier, Gustave Nicot, âgé de 15 ans, travaillant à la fabrique des Anglais, à Hellemmes, était monté sur une échelle appuyée au mur du réservoir. Arrivé à la crête du mur, il glissa et tomba dans le réservoir. Il poussa des cris désespérés, mais les ouvriers qui les entendirent ne pouvaient se rendre compte d'où ils partaient. Quand ils pensèrent à monter au réservoir, Nicot était déjà complètement asphyxié.

Les Fêtes du couronnement de S. M. Edouard VII

A l'occasion des Fêtes du couronnement de S. M. Edouard VII, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en distribution, les 21, 22, 23, 24, 25 et 26 juin avec retour jusqu'aux 27, 28, 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet 1902, par les gares ci-après, à destination de Londres, des billets d'excursion, valables six jours en deuxième et troisième classes. Ces billets donnent droit à une gratuité de bagages de 25 kilos :

—— Aller. — Tourcoing, 9 h. 45 ; Roubaix, 9 h. 53 ; Croix-Wasquehal, 9 h. 58 ; Lille, 11 h. 25 ; Calais-Maritime, arrivée, 1 h. 25 matin ; départ, 1 h. 39 ; arrivée à Londres à 5 h. 32 matin.

—— Retour. — Londres, départ, 9 heures soir ; Calais-Maritime, arrivée, minuit 24 ; départ, 1 h. 25 ; Lille, 3 h. 12 ; Croix-Wasquehal, 3 h. 32 ; Roubaix, 3 h. 37 ; Tourcoing, 3 h. 50.

—— Prix des billets aller et retour pour Londres, droits de port compris. — Tourcoing, 2e classe, 37 fr. 45 ; 3e classe, 26 fr. 10 ; — Roubaix, 37 25 et 25 95 ; — Croix-Wasquehal, 37 10 et 25 85 ; — Lille 37 00 et 25 80.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone 627.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOREZÉE-FIÉVET qui, par oubli, n'auraient reçu de lettre de faire-part du décès de M. Ange-Albert BOREZÉE, menuisier, décédé à Roubaix, le 16 juin 1902, dans sa soixante-dix-septième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le Jeudi 19 courant, à huit heures et demie, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Gênes, 13, à huit heures et quart.

Les amis et connaissances de la famille VANDENBULCK-DUBRULE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Hubert-Jules VANDENBULCK, cordonnier, décédé à Roubaix, le 16 juin 1902, dans sa trente-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 19 courant, à huit heures trois quarts, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daguesseau, 28.

Une Messe de Convoi et un Obit Solennel du Mois de 2e Classe seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le jeudi 19 juin 1902, à sept heures trois quarts et à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de M. Jules-Joseph HENNION, veuf de Dame Pauline-Catherine Frameaux, décédée à Tourcoing, le 19 mai 1902, dans sa soixante-quatorzième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Le même jour, à sept heures, Obit par les membres du Cercle St-Joseph. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, le jeudi 19 juin 1902, à dix heures, pour le repos de Dame Marie-Hortense JACQUART, épouse de M. Louis Lepers, pieusement décédée à Roubaix, le 16 mai 1902, dans sa vingt-huitième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Ils vous prient aussi d'assister à la Messe que fera célébrer la Confrérie du Très-Saint-Rosaire, le vendredi 20 courant, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Spécialité de Chapelles et Monuments funéraires. EDMOND PACHY, Gd-Rue 212. TÉLÉPHONE.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 17 juin 1902

Présidence de M. Bouillon, juge

AFFAIRES DIVERSES. — Deux femmes ont été arrêtées à Hem, près de la ferme Bayard, à trois kilomètres de l'étranger, avec 6 kil. 960 de café représentant une valeur de 20 fr. 94. L'une d'elles, Hélène Lepers, 26 ans, bobineuse à Roubaix, chez Cattens, boulevard de Beaucamps, est condamnée à deux mois de prison et cinq cents francs d'amende ; l'autre, Victoire Delahousse, 24 ans, peigneuse à Roubaix, rue d'Espagne, à six jours et cinq cents francs. — Pour mendicité, vingt-quatre heures à Victor Delesclusse ; six jours à Arsène Prévost. — Louis Petit, 20 ans, a été arrêté à Tourcoing pour vagabondage, vingt-quatre heures de prison. — Henri Leuwers, 44 ans, charron, arrêté à Roubaix, rue du Moulin, quarante-huit heures pour vagabondage. — Julien Desmet, infraction à un arrêté d'expulsion, un mois de prison. — Victor Debusschère, infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, deux mois.

CONCERTS & SPECTACLES

TOURCOING. — Concert public. — L'harmonie « La Fraternelle » et l'orphéon « La Jeunesse Lyrique » exécuteront, sur le kiosque de la Grande-Place, le jeudi 19 juin 1902, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants : L'harmonie « La Fraternelle » : 1. « Le Mousquetaire », allegro militaire (V. Buot) ; 2. « Sous la Feuillée », ouverture (Jules Strauwen) ; — L'orphéon « La Jeunesse Lyrique » : 3. « Les Martyrs aux Arènes » ; 4. « Les Moissonneurs de la Brie » ; — L'harmonie « La Fraternelle » : 5. Fantaisie-Ballet (Louis Montagne) ; 6. « Noces de Marionnettes » (V. Turine).

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LES « PRÉVOYANTS DE L'AVENIR »

Roubaix, le 17 juin 1902.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

Lille vient de fêter Chatelus, le père des Prévoyants de l'Avenir. Quelle journée inoubliable pour ceux qui ont eu la bonne fortune d'être de la fête de la 100e section ! Une cinquantaine de Roubaisiens ont assisté à la conférence, ou plutôt à la fête de famille de l'Hippodrome. Mais on peut regretter qu'une fête de ce genre n'ait pas son lendemain à Roubaix. Que le bureau de la 127e section fasse appel aux 1.350 sociétaires de Roubaix, et il sera entendu.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

Un groupe de Prévoyants de l'Avenir.

LA SITUATION FINANCIÈRE A CROIX

Croix, le 16 juin 1902.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

Soyez assez bon d'insérer cette petite réflexion dans votre prochain numéro.

Depuis jeudi, on a distribué une circulaire qui dévoile la triste situation des finances de la Ville. Comment se fait-il que la municipalité n'ait pas cru devoir répondre un seul mot ? Le silence qu'elle observe peut être interprété de toutes les façons et, pour notre compte, nous demandons comment une réserve de 6.000 francs a pu disparaître, sans que l'administration supérieure s'en soit aperçue ?

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses civilités.

Deux habitants de Croix.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements

UN GROUPE DE CYCLISTES, A TOURCOING. — Impossible d'insérer votre lettre, mais passez un soir, de six heures à sept heures et demie, au siège social du Nord-Touriste, 104, rue du Moulin, à Roubaix, vous pourrez y prendre connaissance du règlement sur la circulation des vélocipèdes.

UNE EXPLOSION A WAZIERS

Un mort. — Deux blessés

Dans la matinée de mardi, un tuyau de vapeur a fait explosion dans l'usine de récupération de Waziers. Un ouvrier, François Delfolie, qui se trouvait à proximité, a été atteint par la vapeur et par un jet de mitraille provenant du tuyau. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai, il y a succombé vers une heure de l'après-midi. Deux autres ouvriers ont également été blessés, mais moins grièvement.

NORD

FÊTES RELIGIEUSES A SAINT-SAULVE. — Le dimanche 6 juillet auront lieu à Saint-Saulve, sous la présidence de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, et honorées de la présence de Mgr Monnier et des vicaires généraux, de grandes fêtes religieuses en l'honneur du 11e centenaire de la Translation des reliques de saint Saulve, évêque et martyr, et de son compagnon saint Supère.

PAS-DE-CALAIS

UNE SAISIE DE POUDRES ÉTRANGÈRES, A ARRAS. — Une saisie importante de poudres étrangères a été effectuée le lundi 9 juin, en gare d'Arras, à l'arrivée du train 518 Lille-Paris. Le conducteur du train 318, en cours de route, remarqua sur le parquet du fourgon de queue une matière fine et noirâtre, qui lui parut être de la poudre. Le colis, une caisse en bois de 40 centimètres de longueur, sur 30 de largeur et 25 de hauteur, portait comme adresse du destinataire : « M. Bary, « Maisoncelles, en gare de Blangy-sur-Ternoise ». L'expéditeur était M. Maire, à Anzin (Nord). La mention de la nature du produit portait : « Sulfate de soude ».

La caisse fut ouverte. Elle contenait trois sacs ne portant aucune marque. Dans l'un, il y avait 17 kil. de poudre noire ; dans le second, 9 kil. de poudre verte, et dans le troisième, 4 kil. de poudre rouge ; en tout, 30 kil. Cette poudre était de provenance belge et anglaise, il y en avait assez pour charger 12.000 cartouches. L'expéditeur et le destinataire n'ont pu être retrouvés.

UNE ATTAQUE NOCTURNE A MERICOURT. — M. Théry, boulanger à Méricourt, qui se rendait en voiture en compagnie de sa femme et de ses enfants à Izel-lez-Esquerchin, a été attaqué sur la route par deux jeunes gens qui ont tenté de le frapper à coups de couteau. M. Théry a tenu tête à ses agresseurs et, avec l'aide de plusieurs habitants de Rouvroy, il est parvenu à les arrêter.

BELGIQUE

LETTRE DE BRUXELLES

La situation des ouvriers. — La question du sucre et la culture de la betterave. — La culture des orges

Bruxelles, 17 juin 1902.

Par-ci, par-là, se répercute encore l'écho lointain de certaines polémiques électorales. Parmi les thèses produites par les orateurs qui ont soutenu les candidatures catholiques, il en est une contre laquelle la presse socialiste s'insurge encore en ce moment-ci : c'est celle qui tend à soutenir que la situation de l'ouvrier est aujourd'hui infiniment meilleure que jadis et qu'elle s'améliore constamment sous le rapport matériel.

Il faut être dix fois aveugle ou « révolutionnaire malgré tout » pour contester cette vérité évidente. Que des ouvriers âgés comparent ce qu'ils voient aujourd'hui à ce qu'ils ont vu antérieurement autour d'eux et leur conviction sera vite formée ! Que les plus jeunes interrogent les anciens, et ils partageront aussitôt notre manière de voir !

Que nous apprend la statistique ? En voici une preuve entre cent autres analogues, c'est celle de la marche des salaires des ouvriers houilleurs, les plus remuants et les plus obstinés parmi les socialistes impénitents :

Le salaire moyen des houilleurs, de 1831 à 1840, était de 483 francs ; de 1841 à 1850, il montait à 496 francs ; de 1851 à 1860, à 671 francs ; de 1861 à 1870, à 792 francs ; de 1871 à 1880, à 1,013 francs ; de 1891 à 1900, il s'élevait à 1,655 francs. La progression peut-elle être niée ? Rapprochez-la de la baisse du prix des choses nécessaires à l'existence et la preuve du bien-fondé de notre affirmation de tantôt apparaîtra convaincante.

—×—

Prochainement le prix du sucre baissera sans doute, grâce à l'action bienfaisante de la conférence internationale de Bruxelles. Ce sera un nouveau progrès réalisé sur la gêne par les ménages ouvriers.

—×—

Si le prix du sucre doit prochainement baisser, dans l'intérêt des consommateurs, cela ne veut pas dire que la culture de la betterave, si pratiquée dans le Tournaisis et les arrondissements frontières, doive en pâtir. Au contraire. La concurrence désastreuse que la betterave étrangère faisait à la nôtre, va perdre énormément de son intensité et de cette façon l'on aura ici plus d'intérêt qu'antérieurement à la culture betteravière.

La culture de la betterave n'est pas la seule sur laquelle il convienne de fixer l'attention de nos cultivateurs. Celle de l'orge ne devrait-elle pas être plus répandue. L'affirmer n'a rien de téméraire. En effet, il reste à l'agriculture belge un vaste champ pour s'adonner à la culture rémunératrice de l'orge.

Notre production nationale, en chiffres ronds, s'élève à 95,000,000 de kilos. Nos importations (moyenne des trois dernières années) s'élèvent à 263.900,000 kil. L'introduction du malt, réduit en orge à 80 p. 100, s'élève à 21,800,000 kil. Soit un total de 380,700,000 kil., dont il faut déduire nos exportations : Orge, 41,500,000 kil. Malt à 80 p. 100 (1), 1,513,000 kil. : 43.013.000 kil. Reste, 337 millions 687,000 kil., que la Belgique devrait produire *pour sa propre consommation*, au lieu de 95 millions de kilogrammes seulement récoltés actuellement, ce qui constituerait, à raison de 3.000 kilogrammes à l'hectare, une culture de cent douze mille cinq cents hectares, soit au-delà de trois fois plus que la superficie cultivée en 1900 !

De la culture des orges et des soins que le cultivateur apporterait à ses produits dépendrait la prospérité que cette céréale pourrait procurer à nos agriculteurs.

Les chiffres du recensement de 1900 confirment cette appréciation.

Grâce aux progrès faits par l'agriculture, les rendements obtenus permettent de constater qu'en 1895 une culture de 40.213 hectares, à raison de 2.149 kilos à l'hectare, produisent 86.482.207 kilos, tandis qu'en 1900 une superficie de 38.428 hectares, ou 1.813 hectares de moins, à raison de 2.473 kilos à l'hectare, donnait 95.032.444 kilos, soit 8.550.237 kilos de plus !

En Danemark, des efforts énergiques ont été faits pour la production d'une orge de haute qualité, propre surtout à la fabrication du malt pour la bière à fermentation basse. La sélection et le choix des semences, la préparation du sol ont procuré des résultats merveilleux. Dans les îles de la mer Baltique, Lolland, Falster, Moen, Langeland, Seuland et dans le Jutland, l'orge y est devenue de qualité telle que l'expédition s'en fait régulièrement en Norwège, en Finlande et en Allemagne, où les plus hauts prix sont atteints.

La malterie danoise, grâce aux orges qu'elle trouve chez elle, a pris un développement considérable et ses produits sont expédiés annuellement au Brésil, en Australie, au Mexique et au Japon en quantités fort importantes.

Quel exemple pour la Belgique et quels bénéfices pourraient retirer de la culture des orges de haute qualité l'agriculture, la brasserie, la malterie ! Que d'expéditions de ces belles orges ne ferait-on pas pour l'Angleterre et l'Ecosse !

LIEBR.

(1) 80 kilos de malt proviennent de 100 kilos d'orge.

UN DÉPUTÉ SOCIALISTE POURSUIVI. — Nous avons dit que M. Louis Pauille, député socialiste de la circonscription Tournai-Ath était cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Tournai, le 5 juillet prochain. Mais ce sont les faits de coups et de bris de clôtures, qu'il a commis à Basècles, pendant le mois de février dernier et que nous avons rapportés en leur temps, qui motivent cette poursuite. Une ordonnance de non-lieu a été rendue par le Tribunal de Mons, en ce qui concerne l'enquête ouverte à charge de M. Pouille pour le discours révolutionnaire qu'il a prononcé le 1er mai, à Bois-de-Boussu.

LE MOUVEMENT COMMERCIAL EN BELGIQUE. — La statistique du mouvement commercial pour les cinq premiers mois de l'année fait constater une situation des plus satisfaisantes — étant donnée la crise qui sévit toujours sur l'industrie. Il en résulte que, pendant les cinq premiers mois de 1902, il y a eu : A l'entrée : 948.547.000 francs, contre 854.257.000 francs pour les mois correspondants de 1901, soit une augmentation de 94.290.000 francs, ou 11 p. c. — A la sortie : 745.226.000 francs, contre 712.417.000 francs, soit 32.809.000 francs d'augmentation, ou 5 p. c. — Les droits de douanes perçus se balancent à peu près : 20.230.297 francs en 1902, contre 20.767.292 fr. en 1901. — Quant au mouvement de la navigation maritime, il a augmenté de 288.250 tonnes, soit 8 p. c. à l'entrée — 3.888.025 tonnes en 1902, contre 3.599.775 en 1901 ; à la sortie, l'augmentation est de 264.963 tonnes, soit 7 p. c. — 3.975.515 tonnes contre 3.710.550.

LES EAUX DE L'ESPIERRE. — La Commission provinciale de l'étude des diverses questions se rattachant à l'épuration des eaux de l'Espierre vient de décider de réclamer avec insistance près du gouvernement français la reprise immédiate de l'épuration à la chaux à Grimonpont en attendant le résultat des nouvelles expériences à l'acide sulfurique. Elle prie aussi le gouvernement belge de procéder à l'établissement d'un barrage à pertuis sur le cours d'eau de l'Espierre à son entrée en Belgique selon le projet des